

21/11/11

**Synthèse du groupe de travail géographique Nord Marseille
N°4**

Date : 21 Novembre 2011

Heure : 14h – 18h

Lieu : World Trade Center, Marseille

Participants (ordre alphabétique)

ALBERT Jean-Marc- Conseil Général des Bouches-du-Rhône
BARASTON Marie-Hélène Marie-Hélène - C.I.Q Belle de Mai.
BOULAY Joëlle Mairie du 15/16 arrondissement Marseille
CLOUET PAGES Cécile - Union Départementale des Bouches du Rhône pour la Sauvegarde de la Vie et la Nature - UDVN 13
COCHARD Yannick- MPM/DIFRA
CORSO Luc – Vice Président honoraire CCI Marseille
DAVID Jean-Baptiste - Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence - CCIMP
ESCALIER David- Collectif de défense des terres fertiles
GLORIAN Christophe - Chambre de Commerce et d'Industrie de région Provence Alpes Côte d'Azur – CRCI
HUCHON Jean-Pierre - NOSTERPACA - Union Régionale Vie Nature (affiliée à France Nature Environnement) - URVN PACA
JUAN Jean-Claude - Conseil en Développement CU MPM
JUSTON Jean-Paul - C.I.Q du Causet Gare – Arnavaux
MICHAILLE Patrick - Comité d'Intérêt des Quartiers de Venelles – CIQ
PISTRE Véronique- CYCLADES Mission Conseil Mairie 15 – 16^{ème} AR
SAPPE Maurice - C.I.Q Sainte Marthe
TOSTAIN Claude - Particulier
TOUZE Vincent - Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
VAN COUYGHEM Jean-Michel - Particulier

Absents/Excusés

BEVANCON Jacques- Confédération Générale des CIQ et conseil développement MPM
CECCONELLO Anne - Ville de Marseille
CONAN Sébastien - Fédération des Bouches du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
CORDIER Monique - Confédération Générale des CIQ
FOUQUET J-P - Ville de Marseille - Mairie du 4ème secteur
FRANCESCHI Robert – SANOP
FRIOLET Jean-François - Fare-Sud
GENTY Paule - Ville de Velaux
GUENARD Carine - MARSEILLE 8ème secteur
LAMBERT Honoré – Ville de Septèmes
LEPHAY Ludovic - Direction Départementale des territoires et de la Mer des Bouches du Rhône - DDTM 13
LEYDET Jean- Christophe CA PACA DTGE
MARTINETTI Thomas- Conseil en Développement MPM
MOIROUX Xavier – AGAM
MOLINO André - Ville de Septèmes-les-Vallons
MOLLO Christel- Conseil en Développement MPM
PETIT Marc - Société Française des Urbanistes – SFU
PICQUET Albert- Ville de Bouc Bel Air
POIDRAS Laetitia - Atelier d'Urbanisme
PRAZUCK Stéphane- retraités de le Marine Nationale
RUZE Roger - MARSEILLE 8ème secteur
SATURNINI André - Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

SLISSA Monique- Ville Les Pennes Mirabeau
SOURDIOUX Jean-Claude - Direction Départementale des territoires et de la Mer
des Bouches du Rhône - DDTM 13
TAMIOZZO Stéphane - Synernat 13
VANNI Joël- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
WALERY Kate - Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence

En tribune : Stéphane Rosso (Chef de projet RFF), Marion Picquet (Responsable territoriale AMOG),
Diane Julien (Responsable territoriale AMOC), Hervé Petit- Gudenchet (BET SYSTRA)

ORDRE DU JOUR

- Synthèse des GT 3
- Analyse Multicritère
- Zoom Nord Marseille et échanges
- Rappel et réponses des attendus du groupe de travail
- Synthèse des avis pour le COTER DU 6/12

DOCUMENTS ENVOYES / REMIS

- Fiches fuseaux réactualisées portant sur le territoire
- Analyse Multicritère
- Carte USB attendus du GTG

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Enjeux identifiés sur le territoire Nord Marseille:

Zone de Saint Henri jusqu'à St Louis : insertion de 4 voies possible

Tunnel de St Louis :

- rajouter la ZAC HQE en cours de construction- voire en cours de commercialisation- et la proximité de l'habitat résidentiel.
- ► impact sonore : comment peut-on protéger efficacement cette zone sachant que le dénivelé doit être de plus de 15 m ? *cf devoirs et engagements du maître d'ouvrage*

Gare de Saint Louis : prévoir des travaux d'aménagement et réfléchir à l'avenir de cette gare par rapport au projet LGV.

Face à l'ITE et à l'est de la gare : petit habitat résidentiel – Les Quatre Chemins - à protéger en termes de nuisances sonores.

Zone en indéterminée (orange): à partir du MIN, zone identifiée comme plus difficile pour insérer 4 voies en raison : de la présence de la L2 qui grignote de la surface au sol, du passage difficile d'infrastructure (Rond Point du Merlan).

Gare souterraine : considérée comme un élément fondamental du dispositif : logique interactive gare/rayon de courbure/ vitesse.

Politique RFF concernant la protection en matière de nuisances sonores et les engagements

- Explication de RFF concernant les différentes formes de mesures antibruit utilisées (murs antibruit, protection de façades, absorbeurs de bruits, rails optimisés..) ainsi que ses engagements, engagements qui vont au delà de la réglementation.
- Débat sur la méthodologie de prise en compte du bruit (moyenne arithmétique sur une mesure logarithmique, prise en compte de l'effet écho..)

- Question posée sur l'augmentation du trafic et du nombre de TGV / TER : réponse à apporter.
- Suggestion du groupe : critère pour passer en tunnel : quand il n'est pas possible de mettre des protections sonores satisfaisantes, notamment dans les secteurs où la hauteur du bâti est conséquente, en référence au projet L2 où la solution d'enfouissement a été retenue.

Demande que le territoire profite enfin de l'infrastructure dont il subit depuis des années toutes les nuisances (CIQ)

Population qui a quintuplé entre début des aménagements ferroviaires et aujourd'hui (90 000 pers.) :

- Non sens social que ce bassin de population ne bénéficie pas d'aménagement dans le cadre du projet.
- A l'encontre du Grenelle de l'Environnement

Rappel conclusions des GT précédents sur le sujet :

- Demande d'articulation/interconnexion du projet avec gares TER
- Besoin d'ouverture et de modernisation de gares (Saint Barthélémy, Saint Louis, Le Canet..) pour des offres en train ou mieux en tram-train,
- Attendu d'un saut sur la qualité de service et les fréquences,
- Besoin d'efficience globale du réseau de transports (RFF+ Région + Département + ville...) en phase avec la réalité de la vie de tous les jours : ex accès Belle de Mai, desserte Marseille-Saint-Charles la nuit...
- Interconnexion Air-Terre ; Air-Mer (connexion réseau avec port et pôle croisière)
- Prise en compte du fret,
- Positionnement de la gare Marseille-Saint-Charles :
 - proche des Transports en Commun et des TER,
 - accessible pour les PMR (usager de référence) : cf problématique de profondeur.

Regret que l'alternative d'un passage par les voies du port n'ait pas été étudiée
(NOSTERPACA + CRCI)

RFF indique que l'étude a été faite au même niveau que pour les autres fuseaux. Les résultats de l'étude ont été présentés le 7 novembre. Le dossier est également remis sous format informatique. Il contient des photos et l'argumentaire.

AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LE FUSEAU

Sur la gare Saint-Charles et ses fonctionnalités:

- Evidence du positionnement de la gare LGV à Marseille-Saint-Charles et en souterrain, réaffirmée ;
- Positionnement souterrain, proche de la gare classique, avec des quais perpendiculaires aux voies actuelles, en surplomb de la gare de surface ;
- Accessibilité pour les PMR (usager de référence), avec une rupture de charge la plus faible possible. Les études devront s'attacher à déterminer le meilleur couple profondeur / éloignement ;
- Interconnexion avec les Transports en Commun, les TER et la ligne PLM (objectifs de desserte à remplir) ;

- Intermodalité : réflexion - dans un second temps - sur la capacité de rabattement sur seulement 2 lignes de métros et sur une offre complémentaire en tram train (depuis Cap pinède), cohérence à engager avec le Plan de Déplacements Urbains ;
- Opportunité d'insérer dans la réflexion l'ancrage et la desserte des quartiers avoisinants comme La Belle de Mai et la connexion optimale avec le quartier d'affaires Euroméditerranée ;
- Etude de manière concomitante du fuseau et de la gare.

Sur la desserte des secteurs Nord Marseille pour mieux irriguer le secteur:

- Réouverture et modernisation des gares au Nord : Saint Barthélémy, le Canet, Saint Louis, a minima, et au-delà St André et St Henri (déplacement domicile-travail, desserte Marseille Littoral) ;
- Réflexion sur l'accès à ces gares en modes doux et sur la distance entre les gares.

Sur l'insertion de la 4ème voie dans le territoire :

- Prise en compte du milieu humain et de l'environnement ;
- Trouver l'optimal entre impact urbain et coût acceptables ;
- Pas de Ligne Grande Vitesse dans Marseille ;
- « Symbolique » de l'entrée dans Marseille en surface à soigner : image de la ville (St Henri- La Calade).
- Demande d'un passage en tunnel :
 - A partir de la gare de Saint Louis jusqu'à la gare pour ne pas entraver le développement et la reconversion des territoires (Friches industrielles, Habitat, Zone Franche Urbaine...);
 - A défaut, au plus tard à l'entrée Nord du MIN.

NB : Ne pas oublier les enjeux liés à la vitesse : passage en surface puis en tunnel pour gagner en vitesse.

Sur l'abandon des voies maritimes :

- Regret de l'abandon de l'étude d'un fuseau proche de la voie maritime, entre St Henri et St Charles, qui évite la croissance des nuisances sonores autour des voies actuelles et permette la réhabilitation des haltes ferroviaires qui desservent ces quartiers ;
- Demande d'explication : les explications ont été fournies oralement lors de la réunion du 7 novembre et par format informatique le jour de la séance du 21 novembre ;
- « Symbolique » de l'entrée dans Marseille par la mer via l'Estaque – mais pas au détriment des populations.

Importance de la prise en compte du fret

Impact global :

- Effet bénéfique du projet sur l'environnement et la qualité de vie de l'ensemble du territoire grâce au report modal.

POUR MEMOIRE

► **Organisation d'une présentation de la synthèse des EP Aménagement de l'Etoile d'Aix pour les personnes inscrites suivantes le 18 Janvier : lieu et heure à caler.**

Participants :

- *Mr Sappe*
- *Mr Bevançon*
- *Mme Cordier*
- *Mr Tostain*
- *Mr Glorian*
- *Mme Clouet-Pages*
- *Mr Huchon*
- *Mr Albert*
- *Mme Pistre*
- *Mme Boulay*
- *Mr David*
- *Mr Corso*
- *Mr Van Couyghem*
- *Mr Escalier*
- *Mr Picquet*

Cette présentation sera également l'occasion de discuter de l'interconnexion **Aix-TGV et Aix-ville (CIQ) qui est également un des axes d'étude de l'étoile d'Aix et du retour d'expérience sur le TRAM-TRAIN** (ex Mulhouse ou autre).

► **Présentation avec des spécialistes des protections acoustiques à prévoir** sur ce territoire : travail de RFF contre le bruit.

► **Réponses à apporter sur l'augmentation de circulation.**

► **Rappel : ont été remis en format électronique:**

- Demandes du collectif des terres Fertiles : Atlas des sensibilités et état initial de l'environnement avec notamment :
 - o Inventaires ZNIEF (types 1 et 2), ZPS (Natura 2000),
 - o Cartographie des espaces naturels sensibles et des Zones humides d'intérêt National ;
- Eléments de conclusions du groupe fret ;
- Eléments de synthèse de l'étude réalisée sur la gare de l'Arbois (MPM) ;
- Eléments de synthèse sur le bruit ferroviaire ;
- Retour d'expérience Tram-Train ;
- Eléments sur le fuseau des voies maritimes ;
- Carte du réseau ferroviaire de Marseille A0, 1/25 000.